

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria  
Sept/Oct 2014 - n° 40Directeur de la publication :  
Anne-Françoise GAILLOTComité de rédaction et  
Commission communication :  
Anne Coër (responsable), Pascal  
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle  
Maurel Fabrice BequetMairie de La Boissière-Ecole  
tél : 01 34 85 01 25  
fax : 01 34 85 07 24  
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr**Mariages :**MARINI Laetitia et BAR-  
RILLIER Séverine, le 21  
juin 2014**Naissances :**Cyrielle BAVAY, le  
20/05/2014  
Mathieu HAMANN le  
06/07/2014  
Eden DUPUIS, le  
02/09/2014**Décès : M. THEVENON**Roger, décédé à Rambouil-  
let le 22 juin 2014Mme KERJEAN Marie-  
Louise décédée à Nîmes, le  
26 août 2014**OUVERTURE MAIRIE**MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H  
30 - 17 H 45  
MERCREDI : 9 H - 11 H  
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H  
30 - 17 H 45  
VENDREDI : 9 H - 11 H ET  
16 H 30 - 17 H 45  
SAMEDI : 10 H - 11 H**OUVERTURE EPICERIE**Lundi, Mardi, Jeudi et  
Vendredi :  
7h45 /13h30 et 15h45/19h30  
Mercredi : Fermé  
Samedi et Dimanche 8h00  
/13h00**BIBLIOTHEQUE A LA  
MAISON POUR TOUS**Mardi 17h30/18h30  
Samedi 11h00 /12h00**Bornes de déchets végétaux**

La circulaire interministérielle de novembre 2011 interdisant le brûlage des déchets verts en application de la loi de programmation relative au Grenelle de l'environnement de 2009, la Municipalité a étudié différentes possibilités pour favoriser l'évacuation des déchets verts, consciente des difficultés rencontrées par les administrés pour assurer leur portage volontaire en déchetterie.

Finalement il a été décidé d'installer deux bornes pour les déchets végétaux. Plusieurs endroits repérés se sont révélés inadaptés pour des problèmes d'accessibilité ou par la présence de câbles aériens. L'endroit retenu par défaut se trouvera le long de la route départementale D80 dans la continuité des bennes à verres et à journaux. Deux bennes d'une capacité chacune de 5m3 devraient être livrées par le SICTOM de Rambouillet aux environs du 15 Octobre 2014. Elles seront réservées **aux particuliers résidant sur la commune**

(à l'exclusion des entreprises). Les habitants pourront y déposer les tontes de pelouses, les feuilles et les petits branchages **sans les sacs** (les branches et les souches d'arbres devant continuer à être déposés en déchetterie).

Pour que cette organisation puisse être pérenne, il convient que chacun respecte les consignes énoncées ci-dessus afin que le site reste propre et ne devienne pas un lieu de dépôts sauvages, comme malheureusement l'équipe municipale le constate régulièrement aux alentours des bennes déjà implantées, exactions le plus souvent commises par des personnes extérieures à la commune. Si des actes d'incivilité étaient constatés le SICTOM serait amené à retirer les bornes de portage des déchets verts. Nous sommes persuadés que chacun satisfait de cette prestation, aura à cœur d'assurer un fonctionnement normal à ce service.

**Incivilités**

Le temps maussade d'Août n'a pas permis à la plupart d'entre nous de profiter au mieux des équipements de loisirs de notre village Place Saint Jean. Quand, aux jours meilleurs de Septembre, nos enfants ou petits enfants ont souhaité faire quelques tours de vélo sur cette jolie place, ils ont été déçus de ne pas pouvoir le faire, celle-ci étant jonchée de morceaux de verre et de détritrus. Cela pénalise gravement nos enfants et l'attitude de certaines personnes ne permet pas de leur transmettre les valeurs de respect de notre environnement qui nous sont chères. Nous déplorons vivement cette situation qui est le résultat de l'incivilité de certains d'entre nous. Pour mémoire, la loi prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 150 euros si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique.

**Changements à l'épicerie...**

**PROXI CHEZ SONIA**  
78125 LA BOISSIERE ECOLE  
TEL/FAX : 01 34 94 36 90

**HORAIRES**  
• le lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 7 h 45 à 13 h 30  
de 15 h 45 à 19 h 30  
• le samedi et dimanche :  
de 8 h 00 à 13 h 00

Pain - Gaz - Produits  
frais - Epicerie - Fruits  
et Légumes - Surgelés -  
Charcuterie - Presse

**FERME LE MERCREDI**

**RELAIS POSTE**  
Vente de timbres, envoi recommandé, envoi colis ...

Sonia nous informe de quelques changements concernant les horaires d'ouverture de l'épicerie, que vous retrouverez ci-contre. Principal changement: la fermeture du mercredi toute la journée.

**LA BASSORIA****EDITO**

Cette rentrée 2014 a vu de nombreux bouleversements pour nos 78 écoliers. Finie la grasse matinée du mercredi puisqu'il leur a fallu dès le 3 Septembre rejoindre les rangs de l'école. Modification aussi de leurs emplois du temps les autres jours car au lieu de finir à 17 heures ils terminent le temps scolaire à 16h30 - la pause du midi ayant été réduite d'une demi-heure. Pour ceux de grande section de maternelle jusqu'au CM2, de « nouvelles activités périscolaires » dites « NAP » sont proposées deux jours dans la semaine les lundi et jeudi : initiation aux arts martiaux, arts plastiques, « rythme dans les pieds » et une activité cinéma. Ces ateliers rencontrent un vif succès auprès des enfants. Ils sont regroupés par tranche d'âge de 18 enfants et se sont vu attribuer de nouveaux noms de « clans » en rapport avec leur environnement puisque désormais sur ces activités ils se transforment en poussins, en lapins, en écureuils ou en cerfs. Les élus ont fait le choix dans l'intérêt des enfants de proposer une offre variée d'activités et de les rendre par leur gratuité accessibles à tous. Financièrement pour la commune la mise en place de ces nouvelles activités gratuites conduit à une dépense annuelle de 19 000 euros, soit par enfant une dépense de 250 euros. L'état devrait nous accorder une aide annuelle de 50 euros par enfant et la Caisse d'Allocation Familiales une aide de 42 euros, ce qui permettrait de « réduire » le coût global de cette réforme.

Bonne rentrée à tous...

A.F GAILLOT

**Le Château de la Boissière-Ecole a ouvert ses portes au public**

Grâce à la volonté conjointe de l'Ecole Régionale Hériot et de l'équipe municipale, le château a ouvert ses portes à un public très nombreux pour deux visites commentées le dimanche 21 septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Mademoiselle Josiane Tambrun, qui exerça toute sa carrière à l'Ecole, a fait partager au public sa connaissance et son vif intérêt pour l'histoire de la famille Hériot. Le château de style Louis XIII fut acquis en 1879 par Zacharie Olympe Hériot, qui le rénova. Sur sa fortune personnelle, le commandant Olympe Hériot céda en 1884, 9 hectares et 60 ares de son domaine ainsi que la somme de un million de francs pour ériger l'orphelinat Hériot, face à son château afin d'accueillir les enfants de troupe de 5 à 13 ans et leur prodiguer une éducation militaire, scolaire et civique. Les visiteurs ont pu apprécier, dans ce lieu classé aux monuments historiques, les espaces du rez-de-chaussée dont la salle à manger ornée de quatre allégories des saisons, la galerie et l'escalier d'honneur en marbre, oeuvre de l'architecte Tersling, le musée de l'Ecole militaire et la bibliothèque de madame veuve Hériot, décédée en 1946. Aujourd'hui, le parc garde le charme de sa physionomie à l'anglaise et accueille les serres rénovées par les agents de l'Ecole Hériot où naissent les semis et plants que les élèves de l'établissement repiquent au jardin potager et verger de 600 m2. Les légumes produits sans traitement phytosanitaire sont vendus aux familles au profit de la coopérative scolaire et une partie de la production alimente la cantine des élèves. Enfin quatre ruches ont été installées depuis 2012 et sont l'objet d'ateliers pédagogiques, l'Ecole récoltant une trentaine de kilogrammes de miel par an. Ainsi, le château et le parc rejoignent le dessein philanthropique du commandant Hériot en devenant des lieux de valorisation du patrimoine et de pédagogie. FB

**L'amicale Sports et loisirs de la Boissière-Ecole a besoin de vous...**

Depuis l'été 2008, l'équipe de bénévoles en charge de l'ASLBE a choisi de diversifier l'offre d'activités proposées précédemment en maintenant des tarifs raisonnables. Le nombre d'adhérents a progressé, de 150 en 2008 à 200 en 2011 et s'est stabilisé en 2012. La saison 2013/14 a vu un 1<sup>er</sup> recul des adhésions (170) qui se précise en ce début de saison 2014/2015 (150 à ce jour). Sans nouvelles inscriptions nous devons annuler les cours de guitares du jeudi soir, de yoga du vendredi soir, deux des cinq cours de tennis, un cours sur trois de dessin le samedi, et enfin un cours sur deux de Taekwondo le mercredi. Les nouveaux cours de Hip-Hop pour les jeunes et de Modern Jazz pour les adultes n'ont pas trouvé leur public (ils seront proposés en stage d'une semaine aux prochaines vacances scolaires). Moins impactés, les cours de Qi Gong, lundi, gymnastique/step, lundi et mercredi soir, et la randonnée, jeudi matin, ont encore des places disponibles.

oui  
nide  
iou

Notre équipe a besoin de vous, de vos idées, de votre énergie pour retourner cette tendance, redynamiser l'offre, la communication voire rejoindre le bureau de l'ASLBE afin de réussir à maintenir dans notre village des activités, anciennes ou nouvelles, que l'on ne trouve très souvent qu'en ville.

Site : <http://www.aslbe.fr/> Tel : 01 34 85 02 56

### ● Constructions

La mairie de la Boissière-Ecole est dotée d'un PLU consultable dans ses locaux. Ce document fixe les règles de constructibilité et les règlements sur le territoire de la commune. La réalisation de travaux ou l'utilisation des sols en méconnaissance des règles imposées peuvent entraîner une procédure administrative ou juridique. Les élus sont à votre disposition pour tout renseignement lié à l'urbanisme.

### ● Elagage...

Les riverains des réseaux routiers doivent procéder régulièrement à l'élagage de leurs plantations bordant les voiries afin de prévenir les différents risques liés aux déplacements des piétons et des véhicules (Article R\*116-2 du code de la voirie routière)

### ● Conteneurs à ordures

Il est rappelé aux habitants que les conteneurs à ordures doivent être rentrés dans les propriétés après chaque ramassage et ceci pour la sécurité de tous.



### Fête de l'été

Le 21 juin dernier, la fête de l'été sur le thème de la Polynésie Française a rencontré un vif succès. Dans une ambiance chaleureuse, les participants ont pu s'attabler autour d'un délicieux cochon grillé. Parmi les 145 adultes et 22 enfants participant, de nombreux volontaires se sont essayés aux danses polynésiennes. Le comité des fêtes remercie tous les habitants pour leur présence à leurs manifestations.



### Inauguration de la sente Roger Fillon et de la micro-crèche communautaire



Le 7 Juillet dernier a eu lieu sur notre commune l'inauguration de la sente Roger Fillon, reliant la résidence de la Basse Boissière à l'école de notre village. Cette cérémonie nous a permis de renouer avec le passé récent de notre commune en honorant la mémoire de notre édile Roger

Fillon et de faire le lien avec l'avenir de notre commune par la visite de fin des travaux de la micro-crèche communautaire. Merci à la famille Fillon qui nous a accom-



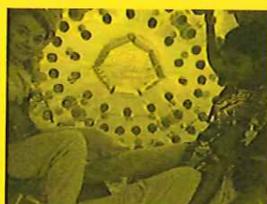
pagnés lors de cet hommage ainsi qu'à toutes les personnes qui s'y sont associées.



### Journées ados

Pour bien démarrer l'été et les grandes vacances, la Mairie a souhaité cette année offrir 2 jours d'animation à nos préados et ados (les 8 et 9 juillet derniers).

Le programme : une journée ludique et sportive « d'accrobranches » et « rolling bulle » à la base de loisirs de Cergy, où les jeunes ont eu l'occasion de mettre à l'épreuve leur sens de l'équilibre et de la coopération, sous les encouragements des parents et élus qui les ont



accompagnés. Puis le lendemain une initiation au Hip Hop proposée à nos jeunes d'expé-



riences de danser, de ressentir la musique. Et pour se remettre de tous ces efforts, un atelier pâtisserie



réalisé par les jeunes, et qui a délicieusement embaumé les locaux de l'Ecole Hériot, a permis de conclure amicalement ces 2 jours.



### 11 novembre...

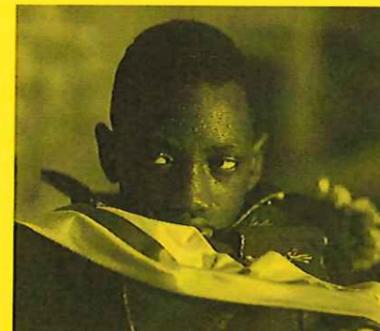
Au moment où nous célébrerons en ce 11 novembre 2014, le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Grande Guerre, souvenons-nous de nos Boissériens disparus. Avant d'être un nom gravé pour l'éternité sur notre monument aux morts, ils étaient des hommes du village. Ils sont partis pour un voyage sans retour, en laissant derrière eux des parents, une compagne, une famille, un métier,...

Aussi à partir des informations que nous possédons encore, nous vous proposons de venir découvrir une exposition de nos "Poilus" à la salle du conseil le jour de la célébration.

A noter : une messe **commune et unique** aux dix paroisses du regroupement paroissial de Gazeran aura lieu le 11 novembre à 9h30 en l'Eglise de Gazeran.

### Cinéma à la Boissière Ecole...

Le cinéma est en train d'acquiescer ses lettres de noblesse dans notre village. L'école régionale Olympe Hériot développe depuis 2013 une intense activité cinéma. Les premières réalisations cinématographiques régulières remontent même à une vingtaine d'années, initiées successivement par deux enseignants. Chaque année, une dizaine de films voit ainsi le jour et, en 2014-2015, c'est un véritable cursus de cinéma qui sera proposé aux élèves.



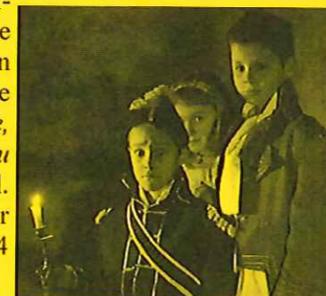
Deux films de l'école Hériot ont été projetés en compétition avec une cinquantaine de courts métrages réalisés par des cinéastes adultes, bénéficiant pour certains du financement de sociétés de productions. Ils ont tous deux été primés, témoignant ainsi de la qualité des productions de l'établissement. Le premier, *Esclavage*, a reçu l'an dernier le *Prix de la Créativité* au Festival du Court Métrage d'Ile-de-France organisé par Cinévidéo de la Fédération Française de

Cinéma et Vidéo. Le second, *Toussaint-Louverture, la dernière nuit*, a reçu mi-mai le *Prix spécial du Président du Jury* à l'édition 2014 du même festival. Les deux films ont également été sélectionnés pour le Festival national de Bourges dont l'édition 2014 se tient du 25 au 28 septembre.

*Toussaint-Louverture, la dernière nuit* a aussi été projeté au ministère de la Justice le 10 mai à l'occasion de la célébration de l'abolition de l'esclavage. Les élèves invités ont été chaleureusement félicités pour leur prestation par la Garde des Sceaux, Christiane Taubira.

La Boissière-Ecole compte également depuis novembre dernier une nouvelle association, les *Ateliers Cinéma et Documentaire*. Celle-ci présentait trois films au même festival. Deux d'entre eux ont été primés : *L'Effet Domotro* de F. Pelletier et F. Luszezyszyn a obtenu le Prix de la Première Œuvre et le clip *Go Less*, réalisé par N. Bourg, celui de la meilleure image.

Parallèlement, l'école Hériot et son château sont depuis l'an passé répertoriés comme sites de tournage par la Commission du Film d'Ile-de-France. C'est grâce à ce référencement que le long métrage *Graziella* a pu être tourné en octobre dernier au sein de l'établissement et dans le village. Un court métrage devrait également y être tourné en septembre.



### ● Manifestations à venir sur la commune

11/12 OCTOBRE : Fête Communale

12 OCTOBRE : Vide-grenier

22 NOVEMBRE : Loto

### ● A noter

Le Centre de Loisirs sera ouvert la semaine du 20 au 24 octobre pour les vacances de Toussaint. Des animations sur le thème d'Halloween sont proposées aux enfants de 3 à 11 ans tous les jours. Le coût de la semaine complète est de 85 euros à 100 euros maximum suivant votre tranche d'imposition. 3 personnes assurent l'encadrement et l'animation du centre. Merci de contacter le 01.34.94.32.93 pour une pré inscription ou d'adresser un mail en Mairie : [mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr](mailto:mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr)